Association Régionale des Missions Locales Nouvelle-Aquitaine

102, Avenue de Canejan
33 600 PESSAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

---

cabinet DSL
Audit / Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

cabinet DSL
Audit / Expertise Comptable

Henri Decoux
Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes

Andrée Seigneré-Lagraulet
Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes

Association Régionale des Missions Locales Nouvelle-Aquitaine

102 Avenue de Canejan
33600 PESSAC

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

25B, Av de l'Europe
33500 LIBOURNE
Tél 05 57 25 24 38
Fax 05 57 25 23 63
libourne@cabinetdsl.com

7, Rue Vauban
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 79 23 55
Fax 05 56 52 74 40
bordeaux@cabinetdsl.com

2, Route de Créon
33670 LA SAUVE MAJEURE
Tél 05 56 23 31 61
Fax 05 56 23 32 63
lasauve@cabinetdsl.com

152, Av du Général de Gaulle
33450 IZON
Tél 05 57 84 26 98
Fax 05 57 84 42 93
izon@cabinetdsl.com

SAS DSL Capital Social 100 000 euros - SIREN 401 388 079 RCS Libourne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association Régionale des Missions Locales
Nouvelle-Aquitaine

Exercice clos le 31 décembre 2020

DSL

Paraphe

Siège social : Association Régionale des Missions Locales Nouvelle-Aquitaine
102, avenue de Canéjan
33 600 PESSAC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Régionale des Missions Locales Nouvelle-Aquitaine relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les ressources de l'association comptabilisées à hauteur de 609 264 euros sur l'exercice proviennent principalement de subventions publiques. La quote-part des subventions pluriannuelles non utilisée a été comptabilisée en produit constaté d'avance à la clôture s'élèvent à 198 768 euros.
  Nos travaux ont consisté à nous assurer de :
  - La réalité et l'exhaustivité des ressources de l'association sur l'exercice ;
  - La régularité de leur traitement comptable ;
  - La conformité de l'utilisation des subventions attribuées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier ainsi que des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et du Trésorier et dans les autres documents adressés à l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Bordeaux, le 2 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet D.S.L

Inscrit sur la liste nationale
Des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Bordeaux

Andrée SEIGNERE-LAGRAULET

ANNEXE

Responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 261,92	6 496,32	765,60	1 641,60
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	42 839,16	33 092,89	9 746,27	15 089,06
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés	667,75		667,75	667,75
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**50 768,83**	**39 589,21**	**11 179,62**	**17 398,41**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	903 778,36		903 778,36	934 155,94
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	581 390,01		581 390,01	1 073 383,11
Charges constatées d'avance (3)	2 101,49		2 101,49	187,20
TOTAL (III)	**1 487 269,86**		**1 487 269,86**	**2 007 726,25**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**1 538 038,69**	**39 589,21**	**1 498 449,48**	**2 025 124,66**

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

PASSIF

		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Première situation nette établie			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds propres			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds propres			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		112 563,26	112 563,26
Autres réserves			
Report à nouveau		-3 569,44	-6 793,40
Excédent ou déficit de l'exercice		74 357,87	3 223,96
	Situation nette	*183 351,69*	*108 993,82*
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		1 038,23	3 074,15
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**184 389,92**	**112 067,97**
Comptes de liaison			
	TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		5 000,00	64 700,40
	TOTAL (III)	**5 000,00**	**64 700,40**
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		44 303,00	35 886,00
	TOTAL (IV)	**44 303,00**	**35 886,00**
DETTES (1)			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		36,00	38,19
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 920,57	16 508,51
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		74 183,99	68 401,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		956 848,00	1 577 432,50
Produits constatés d'avance		198 768,00	150 090,00
	TOTAL (V)	**1 264 756,56**	**1 812 470,29**
Ecarts de conversion passif	(VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**1 498 449,48**	**2 025 124,66**
		310 800,00	*777 000,00*
		953 956,56	*1 035 470,29*

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations	63 493,70	63 823,40	-329,70	-0,52
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	609 264,00	536 357,00	72 907,00	13,59
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges	621,68	1 493,84	-872,16	-58,38
Utilisations des fonds dédiés	64 700,40	13 450,00	51 250,40	381,04
Autres produits	593,18	48,89	544,29	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**738 672,96**	**615 173,13**	**123 499,83**	**20,08**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	175 643,47	101 106,32	74 537,15	73,72
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	22 642,25	15 453,66	7 188,59	46,52
Salaires et traitements	344 478,95	295 730,33	48 748,62	16,48
Charges sociales	121 370,77	113 585,96	7 784,81	6,85
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 122,78	8 729,88	392,90	4,50
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	8 417,00	12 350,00	-3 933,00	-31,85
Reports en fonds dédiés	5 000,00	64 700,40	-59 700,40	-92,27
Autres charges	3 534,56	2 564,71	969,85	37,82
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**690 209,78**	**614 221,26**	**75 988,52**	**12,37**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**48 463,18**	**951,87**	**47 511,31**	
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	435,63	551,20	-115,57	-20,97
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**435,63**	**551,20**	**-115,57**	**-20,97**

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**435,63**	**551,20**	**-115,57**	**-20,97**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	23 432,50	915,00	22 517,50	
Sur opérations en capital	2 035,92	2 035,92		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**25 468,42**	**2 950,92**	**22 517,50**	**763,07**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		1 230,03	-1 230,03	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		**1 230,03**	**-1 230,03**	**-100,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**25 468,42**	**1 720,89**	**23 747,53**	
Impôts sur les bénéfices	9,36		9,36	
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**74 357,87**	**3 223,96**	**71 133,91**	
TOTAL DES PRODUITS	**764 577,01**	**618 675,25**	**145 901,76**	**23,58**
TOTAL DES CHARGES	**690 219,14**	**615 451,29**	**74 767,85**	**12,15**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**74 357,87**	**3 223,96**	**71 133,91**	
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	35 179,00	34 738,00	441,00	1,27
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	**35 179,00**	**34 738,00**	**441,00**	**1,27**
CHARGES PAR DESTINATION				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	16 699,00	16 258,00	441,00	2,71
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	18 480,00	18 480,00		
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	**35 179,00**	**34 738,00**	**441,00**	**1,27**
TOTAL	**74 357,87**	**3 223,96**	**71 133,91**	

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

* *Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *25 468,42* *1 720,89*

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 498 449,48 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 74 357,87 Euros.

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Missions de l'Association :

L'Association Régionale des Missions Locales - Nouvelle-Aquitaine fondée le 2 octobre 2015, est régie par la loi du 1er juillet 1901.
Elle a pour objet :
"Sur le territoire de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, de coordonner, d'animer et de fédérer le réseau régional des missions locales".

Appel à projet "Repérer et mobiliser les publics "invisibles" et en priorité les plus jeunes d'entre eux" :

Dans le cadre d'une convention plurinannuelle conclue avec l'Etat, l'ARML NA s'est engagée, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) à mettre en oeuvre des actions dont la finalité globale est de repérer et de mobiliser les publics "invisibles" de 16 à 29 ans.

Le coût global estimé de l'action s'élève à 2 549 k€ pour un financement conventionné de 1 669 k€.

Cette convention, conclue pour 24 mois du 1er Décembre 2019 au 30 Novembre 2021, est assortie d'un Accord de Consortium avec l'ensemble des Missions Locales adhérentes, sur aprobation de l'Etat. En effet, l'action est portée par les Missions Locales adhérentes, qui engagent des coûts et qui consomment la subvention accordée.
Ainsi, seuls 114 k€, sur les 1 669 k€ accordés, financent les frais engagés par l'ARML NA, en propre. Les fonds à destination des Missions Locales, collectés par l'ARML NA, seront reversés à l'euro, sur justification.

Il convient de noter que l'ARML NA n'a pas pour objet d'être gestionnaire d'actions ou de fonds pour le compte des Missions Locales adhérentes, mais ce projet collaboratif nécessitait d'être mené par un chef de file.

En tenant compte du caractère exceptionnel de cette convention et du consortium attaché, le traitement comptable est le suivant :
- La part relative à la couverture des frais engagés par l'ARML NA est comptabilisée en subvention d'exploitation (compte 74x) ;
- les parts affectées aux frais engagées sont enregistrées en compte de tiers.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement

ANNEXE

En Euro

n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	3 ans
- Matériel de bureau & informati	3 à 5 ans ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	7 262		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
CORPORELLES		Matériel de transport			
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique	40 548		2 904
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
CORPORELLES		**TOTAL**	40 548		2 904
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		668		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				
FINANCIERES		**TOTAL**	668		
		TOTAL GENERAL	48 478		2 904

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			7 262	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
CORPORELLES		Matériel de transport				
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier		613	42 839	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
CORPORELLES		**TOTAL**		613	42 839	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations					
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				668	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières					
FINANCIERES		**TOTAL**			668	
		TOTAL GENERAL		613	50 769	

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	5 620	876		6 496
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	25 459	8 247	613	33 093
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	25 459	8 247	613	33 093
	TOTAL GENERAL	**31 079**	**9 123**	**613**	**39 589**

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	318	318	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers	903 460	903 460	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	2 101	2 101	
	TOTAUX	**905 880**	**905 880**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 101
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**2 101**

PRODUITS À RECEVOIR

Les créances inscrites à l'actif du bilan au 31.12.2020, correspondent principalement aux soldes de subventions à recevoir :
Etat - Direccte - Pic In System pour 834 262.50 €, dont 500 557.50 € début 2021 et 333 705 € fin 2021
Région NA accord cadre pour 49 197.50 €,
UNEA pour 20 000 €.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	903 778
Disponibilités	
TOTAL	**903 778**

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Réserves pour projet de l'entité	112 563,26			112 563,26
Report à nouveau	-6 793,40	3 223,96		-3 569,44
Excédent ou déficit de l'exercice	3 223,96	74 357,87	3 223,96	74 357,87
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	3 074,15		2 035,92	1 038,23
TOTAUX	112 067,97	77 581,83	5 259,88	184 389,92

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources \ Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Subvention ARS	2020	20 000,00	5 400,00	5 400,00		
Subvention Aide Urgence PLCPP	2020	43 000,00	43 000,00	43 000,00		
Subvention GT-8 PLCPP	2019	16 300,40	16 300,40	16 300,40		
Subvention "simple comme bonjour" PLCPP	2020	30 000,00			5 000,00	5 000,00
TOTAL		**109 300,40**	**64 700,40**	**64 700,40**	**5 000,00**	**5 000,00**

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les autres dettes inscrites au passif du bilan au 31.12.2020, correspondent principalement à la part de subventions à reverser par l'ARML, porteur de projet, aux partenaires désignés, Missions locales, aux fins de réalisation du projet : ML - Consortium- Pic In System pour 777 000 €, 466 200 € en 2021 et 310 800 € en 2022.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	36	36		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		34 921	34 921		
Personnel & comptes rattachés		29 025	29 025		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		41 756	41 756		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	3 403	3 403		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		956 848	646 048	310 800	
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		198 768	198 768		
	TOTAUX	**1 264 757**	**953 957**	**310 800**	

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avances, inscrits au passif du bilan au 31.12.2020, correspondent principalement à la quote-part des subventions pluriannuelles reportée au titre des excercices suivants :
Direccte Martinique pour 16 000 €,
Etat - Direccte - Pic In System pour 32 354 €,
UNEA pour 22 000 €,
Etat - Direccte - subvention exceptionnelle pour 128 414 €.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	198 768
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**198 768**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 000
Dettes fiscales et sociales	50 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**54 328**

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 44 303,00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Table de mortalité	2014-2016
Départ volontaire à	62 ans

ANNEXE

02320 - ASS ARML NA

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Documents soumis aux contrôles du Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires :

Bénévolat (menbres du bureau dans le cadre de la gouvernance de l'association) :

Total de 528 heures à 35 euros de l'heure

Valorisation 2020 : 18 480€

Prestations en nature (mise à disposition des locaux à titre gracieux par le conseil régional via Aquitaine Cap Métiers : 6 bureaux) :

Valorisée à 270€ par mois, soit 19 440 € diminuée des charges locatives 2 741 €, soit une valorisation 2020 de 16 699 €.

25B, Av de l' Europe
33 500 LIBOURNE
Tél 05 57 25 24 38
Fax 05 57 25 23 63
libourne@cabinetdsl.com

7, Rue Vauban
33 000 BORDEAUX
Tél 05 56 79 23 55
Fax 05 56 52 74 40
bordeaux@cabinetdsl.com

2, Route de Créon
33 670 LA SAUVE MAJEURE
Tél 05 56 23 31 61
Fax 05 56 23 32 63
lasauve@cabinetdsl.com

152, Av du Général de Gaulle
33 450 IZON
Tél 05 57 84 26 98
Fax 05 57 84 42 93
izon@cabinetdsl.com

DSL